



La solidarité en action



Le SIAAM 01, Service pour l'Inclusion et l'Accompagnement des Aveugles et Malvoyants de l'Ain

Service à vocation départementale, le **SIAAM 01** s'inscrit dans un projet régional (le réseau « SARADV ») porté par l'Union Régionale des PEP en Rhône Alpes. Le SIAAM 01 est composé de 2 services :

- | | |
|-----------------|--|
| Le SAFEP | Service d'Accompagnement Familial d'Education Précoce pour 4 places |
| Le SAAAS | Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et la Scolarité pour 26 places |

L'intérêt de ce service réside dans son travail *d'accompagnement de proximité et dans sa réactivité*. Il favorise le libre choix des familles entre l'inclusion scolaire en milieu ordinaire et l'établissement adapté. Il informe et sensibilise les enseignants et les animateurs sur le handicap et ses conséquences.

Modalités d'admission

Suite à la notification de la **Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)**, la situation est étudiée par la commission d'admission composée du médecin, de la directrice et du psychologue du service qui décide de l'admission.

Son financement est assuré par les caisses d'assurance maladie, le service étant autorisé par l'Agence Régionale de Santé (ARS) Rhône-Alpes.

Les principales missions du service

Permettre à l'enfant ou à l'adolescent aveugle ou malvoyant de :

- Bénéficier des mesures de compensation du handicap visuel.
- Acquérir un maximum d'autonomie dans sa vie quotidienne et s'intégrer dans la société.
- Etre scolarisé aussi longtemps qu'il est possible près de son domicile, en milieu ordinaire, de la maternelle à l'université ou dans les voies de la formation professionnelle.

Composition de l'équipe

- 1 directeur
- 1 manager de Service
- 1 cadre de gestion
- 1 assistant administratif
- 1 médecin ophtalmologiste
- 1 orthoptiste
- 1 psychologue
- 1 psychomotricien
- 1 éducateur spécialisé
- 1 assistant social
- 3 enseignants spécialisés option déficience visuelle (mise à disposition par l'Education Nationale)

Carte d'identité

Le public : enfants et adolescents de **0 à 20 ans**, présentant une déficience visuelle avec ou sans troubles associés

Nombre de places : **30 places**

Nombre de salariés : **13**

Création du service : **2005**

De **9h à 12h30** et de **13h30 à 17h**
du **lundi au vendredi**

SIAAM 01

Maison de l'Education
7 avenue Jean Marie Verne
01000 BOURG en BRESSE

Directrice : Malika AYZOZ

Tél : 04 74 22 85 98
Mél : siaam01@lespep01.org

Résumé du projet du service

Le SIAAM 01 met à la disposition de l'enfant déficient visuel et de sa famille les moyens de compensation du handicap, pour favoriser son éducation, sa scolarisation et son insertion, en évitant la rupture avec son milieu familial.

La spécificité du travail au SIAAM 01 :

Un travail au plus près du lieu de vie de l'enfant ou adolescent déficient visuel avec la prise en compte de l'environnement familial, scolaire et social.

- la place de « co-éducateurs » donnée aux parents dans l'élaboration du projet individuel d'accompagnement
- Un accompagnement au long cours
- Le « prend soin » au sens large grâce à une équipe pluridisciplinaire dont des enseignants spécialisés de l'Education Nationale
- la prise en compte globale de l'enfant avec une visée inclusive au sein de la société;
- l'expertise en basse vision

Sur la base du projet individuel d'accompagnement co-construit avec la famille, les professionnels ajustent les modes d'interventions et leurs fréquences aux disponibilités du jeune et de sa famille. Ils proposent des dispositifs originaux et innovants d'accompagnement : binômes de professionnels, atelier sensibilisation à la déficience visuelle de l'environnement de l'enfant, groupes découverte, sorties ponctuelles avec les jeunes, mini-camps, café des parents, groupe fratrie...

Pour faciliter les relations avec la famille et les partenaires, un coordinateur de projet est nommé : c'est un interlocuteur repéré qui assure le suivi et la coordination des actions.

Le SIAAM 01 s'inscrit dans un réseau régional « le SARADV » (dispositif Soins et Accompagnement en Rhône Alpes pour la Déficience Visuelle) et peut s'appuyer sur les services du CTRDV (mise à disposition de l'équipe mobile d'instructeurs en locomotion et ergothérapeute, et service de transcription braille et documents agrandis).



Situation géographique



Un travail en partenariat

L'Education Nationale

Le CTRDV (Centre Technique Régional pour la Déficience Visuelle) à Villeurbanne

Le CAMSP DV (Centre d'Adaptation Médico-Social Précoce pour la Déficience Visuelle) à Villeurbanne

Les médecins ophtalmologistes et rééducateurs libéraux.

Autres structures de soins.